

Forum de Turin sur les droits sociaux en Europe

Allocution de Mme Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Turin, 18 mars 2016

(en italien uniquement)

Seul le prononcé fait foi

J'ai le très grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre Forum sur les droits sociaux.

Le Conseil de l'Europe, que je représente, est la plus grande organisation européenne de défense des droits de l'homme.

Nous partons d'un principe très simple : les droits sociaux font partie intégrante des droits de l'homme.

Les droits civils et politiques constituent un préalable fondamental pour garantir la liberté. Toutefois, pour que la liberté soit exercée, que la dignité humaine soit réalisée au plein sens du terme, il faut que beaucoup d'autres conditions soient satisfaites. La vraie liberté, c'est de pouvoir agir en toute

autonomie, de pouvoir se déterminer individuellement, de savoir saisir les opportunités et faire des choix, de concrétiser son potentiel.

Pour ce faire, il est indispensable de pouvoir jouir de ses droits sociaux, à savoir une bonne instruction, un logement adéquat, la possibilité de travailler, la protection sociale pour répondre aux besoins inhérents aux moments critiques dans sa vie et aider les gens à se remettre.

Ces droits sont garantis par la Charte sociale européenne, qui est une sorte de Constitution européenne dans le domaine social, ratifiée à ce jour par 43 des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Et Turin, où la Charte a été signée pour la première fois, en 1961, en est sans doute la patrie spirituelle, pour ainsi dire et pour autant que l'on puisse rattacher une patrie aux conventions internationales.

Il est donc tout à fait approprié que nous nous réunissions ici, pour discuter de l'avenir des droits sociaux dans l'Europe de demain.

Je suis particulièrement heureuse de compter parmi nous deux orateurs de grand talent, les Professeurs Fitoussi et De Schutter, qui nous exposerons leurs points de vue sur ce thème.

Ce thème que nous allons traiter est véritablement complexe.

Nous sommes tous persuadés de l'importance des droits sociaux, comment pourrait-il en être autrement ?

Notre dilemme consiste à trouver le moyen de les concrétiser, alors même que nous sommes dans un contexte économique complexe, où la reprise reste lente et irrégulière, où le cadre économique mondial apparaît incertain, où le chômage reste encore élevé dans beaucoup de pays, où les marchés financiers restent volatils et alors que les tensions géopolitiques dans diverses régions du monde ne favorisent pas la croissance économique et les investissements.

Alors que les finances publiques sont sous pression, comment garantir les droits sociaux pour tous, sans discriminations ?

Comment garantir un bon équilibre entre des politiques budgétaires et fiscales rigoureuses et des réformes structurelles essentielles – y compris les investissements structurels, entre un système bancaire sain et un soutien aux familles et aux entreprises, entre les politiques de renforcement de la demande et celles de soutien de l'offre ; ou encore, comment créer de nouveaux modèles de croissance dans le respect des traditions de chacun des pays ; en bref, comment atteindre notre objectif commun de croissance forte, durable et équilibrée dans le respect des droits économiques et sociaux de tous ?

Dans ce contexte, quel rôle doit être donné à la société civile, aux entreprises, aux travailleurs, et aux institutions internationales ?

Ce sont là des questions urgentes. Pour y répondre, il faudra du leadership et du courage politique sur le plan national, ainsi que des actions concertées sur le plan international.

Les effets anxiogènes, d'un niveau inégalé, des années de difficultés économiques commencent à se faire sentir et sapent la cohésion interne à nos sociétés.

Nombre de nos concitoyens ont adopté un comportement cynique à l'égard de leurs institutions démocratiques ...

... et affichent leur ressentiment face à la diversité, à ceux qui, selon eux, sont en train de les priver d'opportunités qui leur reviendraient de droit, à eux et à leurs familles.

Partout, nous voyons des populistes et des xénophobes qui tirent profit de ce climat d'anxiété et de peur, surtout face aux flux de réfugiés qui arrivent en masse dans nos pays.

Notre responsabilité est de ce fait encore plus grande : nous devons appliquer des politiques et des approches qui préservent l'unité et la cohésion dans nos sociétés.

Le respect des droits sociaux est l'antidote qui permet à nos sociétés de demeurer unies et de surmonter les difficultés.

Le respect des droits sociaux restaure et renforce la confiance des citoyens dans leurs dirigeants politiques et dans l'Etat.

Le respect des droits sociaux est l'antidote à l'exclusion sociale, puisqu'il contribue à la réinsertion dans la société des personnes vulnérables et marginalisées.

En bref, le respect des droits sociaux, déjà nécessaire quand tout va bien, l'est d'autant plus en temps de crise et de difficultés économiques.

A mon sens, ce débat se résume à une question :

Dans quelle société voulons-nous vivre et quelle société voudrions-nous construire ?

Au Conseil de l'Europe, nous sommes fermement convaincus que les sociétés les plus fortes et les plus solides sont celles qui savent mettre à profit tous les talents et qui sont en mesure de préserver une cohésion sociale élevée.

Ce sont des sociétés inclusives, des démocraties inclusives, fondées non seulement sur les libertés politiques et civiles, mais aussi sur les droits sociaux.

Le Conseil de l'Europe s'efforce de faire placer cette ambition au plus niveau de l'agenda politique européen, et a réuni pour cela des représentants des gouvernements, des parlementaires et des professeurs d'université. Hier, nous avons abordé ces thèmes avec des parlementaires venus de nombreux pays européens.

Aujourd'hui, c'est à vous de participer au débat qui suivra les interventions de deux éminents experts qui vont ouvrir la réflexion sur ces thèmes.

Je sous suis très reconnaissante d'avoir consacré une partie de votre temps à cet évènement qui se conclura par la cérémonie de ratification par la Grèce de la Charte social révisée, cérémonie à laquelle participera le ministre grec du Travail, de la Sécurité sociale et de la Solidarité sociale.

Je vous souhaite des travaux fructueux et un débat stimulant.